

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PARTICIPATION DU CANADA AU MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT—DEMANDE D'EXPLICATIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures à propos de sa visite aux Nations Unies et des documents qu'il a déposés aujourd'hui. Le gouvernement canadien est-il maintenant tenu d'envoyer un contingent, comme il a été proposé à l'origine, pour assurer un appui logistique à la force d'urgence des Nations Unies, ou ne s'est-il engagé à envoyer là-bas que ce qu'on décrit, je crois, comme une petite mission d'évaluation?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la situation, brièvement, est la suivante: le secrétaire général a, en premier lieu, demandé au Canada de fournir la composante logistique de la force d'urgence des Nations Unies. C'est parce qu'il subsistait certains doutes quant à l'acceptabilité de cette proposition pour tous les membres du Conseil de sécurité et pour les parties au conflit que je me suis rendu à New York vendredi pour discuter des derniers événements avec le secrétaire général. A ce moment-là, peu après mon arrivée, le Conseil de sécurité s'est réuni de nouveau et a proposé...

M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, car il me semble que le ministre fait une déclaration qui devrait être faite à l'appel des motions. Nous lui sommes très reconnaissants des renseignements qu'il nous apporte, mais je propose que l'on retourne à l'appel des motions et que l'on demande au ministre de faire sa déclaration.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il ne serait pas sage à mon avis de faire présentement une longue déclaration à ce sujet. Je me contenterai donc de répondre plus brièvement à la question de l'honorable député. Bien que nous ayons accepté de jouer un rôle important, le seul engagement que nous avons pris à l'heure actuelle c'est d'envoyer une équipe d'évaluation au Moyen-Orient, qui définira notre rôle.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de bien vouloir nous expliquer—et je ne veux pas paraître facétieux—ce qu'il entend lorsqu'il dit que le gouvernement s'est engagé à remplir un rôle important, mais que la seule chose qu'il ait acceptée est d'envoyer une petite équipe d'évaluation.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la Chambre se souviendra que j'ai déjà répondu que nous ne comptons pas envoyer d'autres troupes au Moyen-Orient tant que la situation ne se sera pas éclaircie. Tout ce que nous avons accepté jusqu'à maintenant c'est d'envoyer une petite équipe d'évaluation.

[M. l'Orateur.]

LES INTENTIONS DES PAYS ARABES QUANT À LA FOURNITURE DE PÉTROLE AU CANADA

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a laissé savoir vendredi, je crois, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures allait avoir des entretiens avec les représentants des pays pétroliers arabes aux Nations Unies, en ce qui concerne la sécurité des approvisionnements de pétrole pour le Canada. Le ministre peut-il informer la Chambre s'il a, dans ses rencontres avec les représentants des États arabes, discuté des conditions et reçu quelque assurance en ce qui concerne la garantie de l'approvisionnement en pétrole du Canada par les pays arabes exportateurs de pétrole, au cas où le Canada participerait aux travaux de la force d'urgence des Nations Unies?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il y ait des liens directs entre notre participation à la force d'urgence mise sur pied par les Nations-Unies et l'attitude des États arabes producteurs de pétrole concernant l'approvisionnement du Canada. Les discussions que moi-même et nos ambassadeurs avons eues avec les représentants des pays arabes indiquent que le Canada n'est pas jugé comme un pays hostile aux pays arabes et rien ne laisse supposer qu'un boycottage nous touchera. Comme le savent les députés, les pays exportateurs de pétrole réduisent leur production. Il est très difficile pour quiconque de dire dans quelle mesure cette réduction influera sur les livraisons à un pays en particulier.

L'OPPORTUNITÉ D'UN DÉBAT SUR LA PARTICIPATION DU CANADA AU MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

M. Andrew Brewin (Greenwood): M. l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si l'engagement qu'il a pris la semaine dernière, à savoir de faire approuver par le Parlement l'envoi d'un contingent pour répondre à la demande du Secrétaire général, tient toujours et à quelle date le débat pourrait-il avoir lieu?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, l'engagement tient toujours. Je suis prêt à mettre la question en délibération immédiatement, mais j'estime qu'il serait dans les intérêts supérieurs de la Chambre qu'on tombe avant tout d'accord sur le rôle exact que le Canada devra jouer. Nous devons maintenant songer à partager la responsabilité de la logistique avec au moins un autre pays, en l'occurrence la Pologne. C'est pourquoi une équipe d'évaluation se rend au Caire afin de décider de la meilleure façon de partager ces responsabilités.

L'AFFECTATION D'UN RÉGIMENT CANADIEN AÉROPORTÉ POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou au ministre de la Défense nationale. Comme une équipe d'évaluation se rendra maintenant au Caire et que le rôle confié au Canada sera révisé, pourquoi a-t-on décidé de faire remplir à un régiment canadien aéroporté, une unité combattante d'alerte, ce rôle qui serait normalement dévolu à une unité de ravitaillement?